



Le 26 janvier 2024

Madame Clémentine RETARDATO
Directrice IFPS du CHAM
Rue du Château
45120 Châlette-sur-Loing

Objet : taxe d'apprentissage 2024

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) du CHAM vous sollicite pour percevoir la taxe d'apprentissage et nous vous en remercions.

L'utilisation rationnelle de votre contribution permet d'améliorer le quotidien des apprenants pour lesquelles des actions pédagogiques à développer sont concomitantes aux évolutions :

- Un virage technologique qui entre de plein pied dans le dispositif de formation
- Une mutation des attentes des apprenants et des cadres formateurs en matière de numérique et de simulation en santé
- Une nécessité de renforcer l'attractivité de l'institut dans cette conjoncture très marquée par une tension sur les RH soignantes dans les établissements médico-sociaux des territoires

Certes, nous avons prioritairement consacré l'enveloppe de la TA 2023 à l'acquisition de dispositifs au regard de ces enjeux, mais, elle a été également pertinente pour des actions QVT (aménagement espace extérieur, salle de pause).

L'IFPS du CHAM a su s'adapter et continue son envol, cette agilité est gage de son ancrage territoire ainsi reconnue ; vous y contribuez.

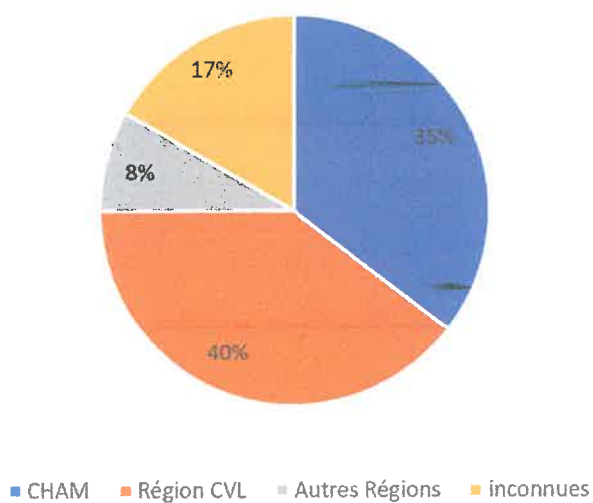
1°) D'abord, il s'adapte à une évolution progressive des quotas, démarche en faveur d'une employabilité majeure dans le CVL (80% pour les IDE et 70% pour les AS).

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
ESI 1 ^{ère} année / L1	85	100	100	100
ESI 2 ^{ème} année / L2	65	85	100	100
ESI 3 ^{ème} année / L3	65	65	85	100
EAS	42+20	42+20	42+30	42+40
Total	277	312	357	382

→ Employabilité post DE

➤ **IDE** Total diplômés = 45

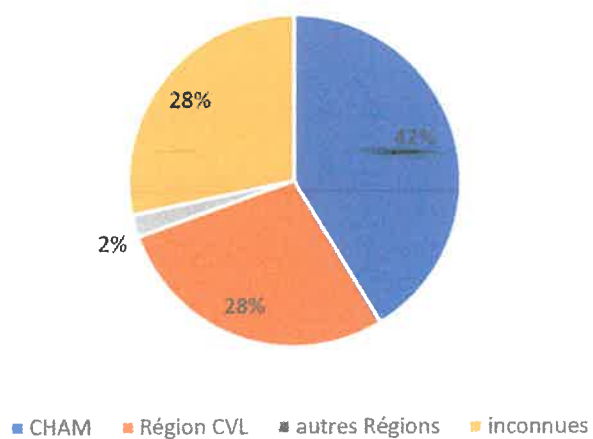
nombre d'affectés



Représentation graphique des affectation IDE promo juillet 2023

➤ **AS** Total diplômés = 46

Nombre d'affectés



représentation graphique des affectation AS promo août 2023

2°) Il poursuit sa dynamique d'intégration des nouvelles technologies dans le dispositif de formation.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication est priorisée à des fins éducatives pour contribuer au développement et à la qualité des séquences pédagogiques ; actions soutenues par nos partenaires de la Région et de l'ARS. Force de constater que les dispositifs technologiques modernes d'enseignement favorisent un apprentissage individualisé et plus adapté au rythme de chaque apprenant. Aussi, les outils numériques permettent aux formateurs de concevoir des exercices ou des tâches individualisées de manière plus simple et plus rapide, pour adapter le rythme d'apprentissage aux facultés de chacun ou par groupes et niveaux. Les ressources numériques tels que moodle, myschool, wooclap, kahoot et autres utilisés viennent en complément des supports traditionnels.

Dans la transition du nouvel IFPS, dont l'architecture sera pleinement au rendez-vous avec le virage technologique, les équipes pédagogiques concourent à des stratégies (formation continue, recensement de matériel), placer au cœur de l'apprentissage des apprenants autant de techniques entre autres :

- La simulation procédurale
- La simulation hybride
- Les Serious Game

Afin de permettre à chacun de nos apprenants y compris ceux qui seraient en situation de handicap de s'épanouir dans un cadre studieux et adapté et mieux équipé, il nous convient d'acquérir des matériels performants. Notre établissement étant habilité à recevoir la taxe d'apprentissage, nous sommes très honorés de compter encore sur vous pour soutenir l'IFPS dans ses diverses actions privilégiées aux apprenants dont le quota continue d'évoluer.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

C. RETARDATO
Directrice des Soins IFPS CHAM
Institut de Formation
en Soins Infirmiers
C.H.A.M.
Rue du Château
45120 CHALETTE SUR LOING
Tél. : 02 38 95 95 85